

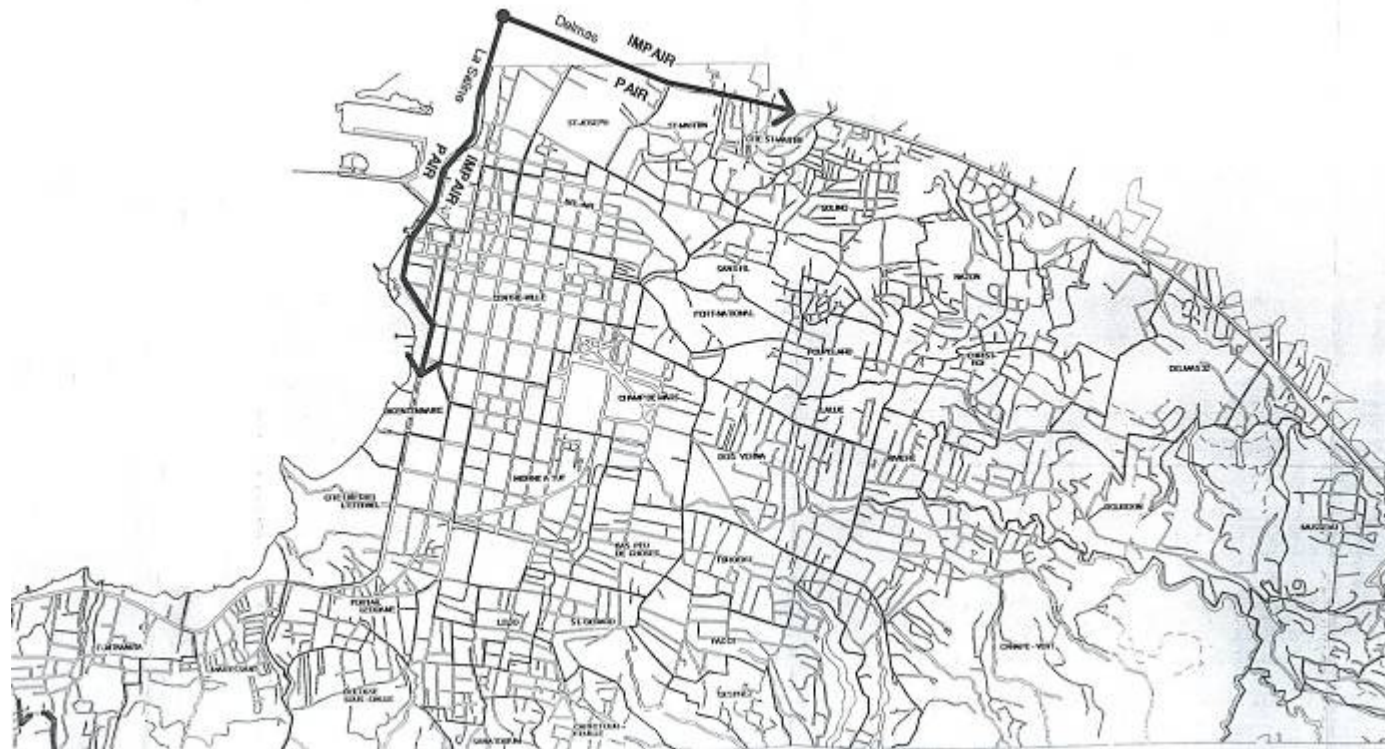
Tremblement de terre. Quelques secondes durent une éternité et, d'un coup, tout change.

Les faits. Le 12 janvier 2010, peu avant 17 heures, un tremblement de terre de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter a secoué Port-au-Prince pendant 35 secondes. C'est le plus puissant séisme qui ait frappé Haiti depuis 200 ans et il a créé une situation sans précédent, touchant la zone la plus peuplée du pays ainsi que son centre économique et administratif. L'hypocentre du séisme était proche de la surface terrestre (10 km de profondeur) et ses effets ont été ressentis dans les Départements de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes. Port-au-Prince a subi des dégâts extrêmement importants, plus de 200 000 morts, plus de 180 000 blessés et plus de 150.000 sans abris



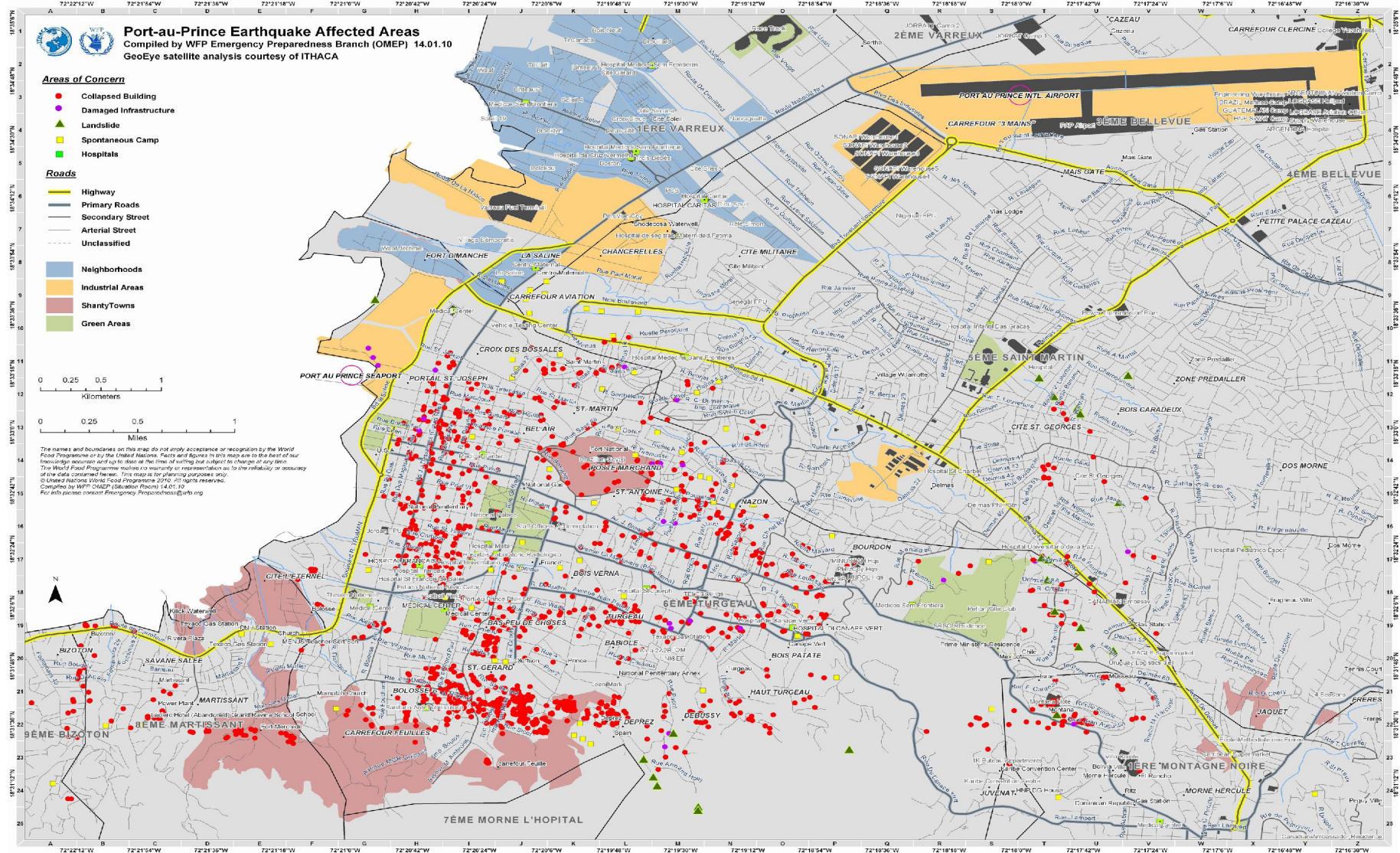
**Les secondes les plus longues de l'histoire d'Haïti
n'ont laissé que ruines et destruction.**

La Capitale d'Haïti étant exposée à de multiples aléas : hydrométéorologiques, géologiques et environnementales. Le niveau de vulnérabilité y est également très élevé, ce qui fait de cette ville construite en 1749 sur la faille d'Enriquillo un territoire à haut risque. Les derniers séismes importants le long de cette faille sont ceux de novembre 1751 (M7.5) et juin 1770 (M8.0), qui ont tous deux ravagé Port-au-Prince.



Port-au-Prince est composée de 35 Quartiers, de 22 Blocs de 3 Circonscriptions de 2 sections communales dirigé e par un Conseil Municipal de 3 membres présidé par

La Zone Métropolitaine de Port-au-Prince forte de 3.000.000 d'habitants (1/3 de la population d'Haiti) est détruite à plus de 70 %



La Cathédrale de Port-au-Prince

AVANT



APRES



Pour mieux comprendre Quelques images parlantes



Le Marché en fer
AVANT et APRES

Le Palais National AVANT et APRES



Le Principal bâtiment administratif de la Mairie AVANT et APRES



L'Hôtel de Ville de Port-au-Prince AVANT et APRES



**Port-au-Prince entre
TRADITIONS, BIDONVILLES ET MODERNITE
AVANT**



APRES : plus de 100. 000 tentes



La destruction des infrastructures est massive. Environ 85 000 résidences ont été totalement détruites et plus de 167 000 endommagées. Plus de 175 établissements d'éducation, plus de 25 hôpitaux et centres de santé se sont effondrés ou sont inutilisables. L'Hôtel de ville, les deux bâtiments administratifs qui forment la Mairie, le Palais présidentiel, le Parlement, le Palais de Justice, la majorité des bâtiments des Ministères et de l'Administration publique, les 8 écoles communales ne sont que ruines . Port-au-Prince , cette ville insoutenable est détruite à 75 %.



Des Citoyens sans l'attente d'une prise en charge par l'Etat

Les acteurs officiels

=Le Gouvernement central et le Gouvernement municipal

Les mécanismes

=Le Système National de GRD

=La Direction Nationale de la Protection Civile

=Le Plan National de Gestion des Risques et des Désastres (PNGRD)

=Le Plan National d'Intervention(PNI) via le Comité National de Gestion des Risques et des Désastres (CNGRD) et le Secrétariat Permanent de Gestion des Risques et des Désastres (SPGRD).



Plan de sécurité civile municipale

Alerte et information

Assistance alimentaire

Santé et Nutrition

Eau et assainissement

Abris provisoires

Protection et Education

Logistique, communication et
sécurisation

L'instance prévue pour la gestion des désastres (alerte, réponse, reprise immédiate) est activée,

le Centre d'Opération d'Urgence (COU)

COU = Alerte + Réponse urgente au désastre

Le prolongement du SNGRD au niveau décentralisé étant constitué par les comités territoriaux (au niveau départemental, communal et local)

**Mobilisation de la Direction de la Protection Civile Municipale
du Comité de Protection Civile Communale**

Des Conseils des Quartiers





**Le COU
mobilisé**



**Les Citoyens
se préparent**

Gestion Post séisme

Comment la Mairie de Port-au-Prince a t-elle réagi ?

Quelles réponses a t-elle donné à la catastrophe ?

Pour accompagner ce qu'il restait de Citoyens, le Conseil Municipal a choisi de se donner certains objectifs propres par l'émission de plusieurs arrêtés municipaux. Ce qui lui a permis de :

1- Gérer la déferlante humanitaire par la mise en place d'une structure d'accompagnement de l'action des ONGs pour maîtriser les flux d'une aide dispersée et disparate, l'enlèvement des débris, les recherches de survivants et de morts etc. par la création d'une structure transversale la Coordination de la Gestion de l'aide et des secours à Port-au-Prince (la CGASP).

2- Assurer une certaine présence de l'Etat par la mise en place d'un mode de gestion de crise partenariale dans les Camps et les Quartiers par la Direction Municipale de la Protection civile et les Agents de sécurité de la ville, les sinistrés et groupes organisés.

3- Fournir un abri, une assistance médicale, de la nourriture et des infrastructures de base en tant que priorités vitales.

4- Intégrer les mesures de gestion des risques et des désastres dans le processus de re-construction ou de réparation des maisons

**Plan
de
Prévention**

**Plan
d'Urgence**

**Plan
de
Rétablissement**

5- Constituer une Equipe de spécialistes bénévoles pour travailler sur des scénarii de réinstallation et de construction.

6- Financer l'organisation de séances de formation et de simulation de catastrophes particulièrement pour les écoliers et les jeunes

7- Activer la Coopération décentralisée par un appel à l'expertise et aux fonds externes municipaux qui permettront de miser sur des dispositifs plus collectifs, de le transfert d'expertise et une information ciblée et sommaire (comment se comporter en cas de catastrophes naturelles), de mettre en œuvre des exemples de bonnes pratiques (identifier les zones à risque, bien choisir ses matériaux...) et de développer une culture collective du risque permettant de réduire l'impact des catastrophes sur la population qui restera vulnérable malgré tout.



. Sursock explique que « le tremblement de terre est un phénomène qui dure très peu de temps, mais qui modifie pour très longtemps la vie des communautés humaines. Il faut donc concevoir non seulement le moyen d'apporter les secours juste après un séisme, mais prévoir les moyens de se remettre sur pied par la suite. La vraie problématique d'une catastrophe naturelle, c'est de savoir s'il y aura assez de ressources pour rebondir, si l'économie sera détruite, si les gens seront appauvris. »

. Jordan Ryan, UN Assistant Secretary General affirme « It's not just about rebuilding physical structures but also human recovery »

Passer des gravats à l'Etat de droit en assurant la Gouvernance de la reconstruction

**Pour évaluer notre capacité à reconstruire il faut mettre en
Application le plan Municipal de rétablissement baptisé Agenda 21 en :**
**0- comprenant que la phase d'urgence n'est pas finie et la jumeler avec
l'approche durable de la reconstruction**

**1-oeuvrant pour le renforcement institutionnel parce que la Mairie a perdu 70
% de ses capacités / Communiquants sur la nécessité de la loi sur la
décentralisation / Travaillant sur des projets intercommunaux pour
déconcentrer Port-au-Prince / réservant une partie fixe du budget de la ville à la
prévention des risques et désastres**

**2-faisant la promotion de la construction de la Port-au-Princienne et le Port-
au-Princien par la formation et l'économie / /développant chez eux le
sentiment d'appartenance / Introduisant dans la culture port-au-princienne la
culture de la sécurité /Recapitalisant les entrepreneurs**

**3-élaborant le Plan masse de la ville, sensibilisant sur la reconstruction de la
ville elle-même en mieux et reconstruisant les infrastructures en mieux (
par exemples le développement de nouveaux équipements et infrastructures
municipaux / construire des maisons parasismiques donc sûres.**

4-valorisant l'environnement par le reboisement massif et en bâtissant des Eco-quartiers

5- capitaliser sur les exemples des villes soeurs : Le Plan Phenix de Kobe, les Problèmes confrontés par la New Orléans, les succès de Sichuan etc...

6-travaillant avec le Gouvernement central d'Haiti à convertir les promesses de la Communauté internationale en réalité

7- ouvrant la ville à l'expertise internationale en effectuant le suivi des missions effectuées à l'étranger par les Délégués de la ville et par les Maires et Experts internationaux / veillant à l'application des feuilles de routes

8-nous appropriant la Campagne mondiale Pour des Villes résilientes 2010 – 2011 pour la prévention des Catastrophes. A noter que j'ai engagé Port-au-Prince à Lima en juin dernier / inscrivant Port-au-Prince à tous les Forums et Actions pour la Prévention des Risques et Désastres.

**VILLE RESILIENTE
Port-au-Prince se prépare !**

En guise de conclusion

Le découpage des phases et les instruments qui sont mis en place importent peu. Port-au-Prince doit trouver sa voie en tenant compte de ses propres caractéristiques. L'accumulation d'expériences, la collaboration avec d'autres villes et la possibilité de recourir à un réseau de professionnels du monde sont autant de possibilités d'enrichir la façon d'aborder la problématique des risques et désastres. Dans le cadre de l'Agenda 21, Port-au-Prince peut arriver à un résultat satisfaisant. De toute manière, nous ne pouvons pas échapper à notre responsabilité ; nous devons créer les instruments nécessaires afin de gérer -au mieux- les risques et les situations de crise. Cette responsabilité n'est pas uniquement valable pour moi qui assume la fonction de Maire, mais touche tous les citoyens. Les Port-au-Princiennes et les Port-au-Princiens doivent, en effet, consacrer le temps et l'énergie nécessaires pour solidariser, soigner leurs blessures - quand nécessaire, protéger cette ville et transmettre ce patrimoine qui leur a été confié.

Il s'agit là d'une véritable responsabilité collective.



Merci !

